

EXPEDITION

SCP J-P LOUVION, PLOUVION ET Chr. LOUVION  
Hulssièrs de Justice Associés  
7, rue Sainte-Anastase  
75003 PARIS

## PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

ET LE VINGT JUIN 2017

### A la requête de :

LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 22, RUE GUSTAVE COURBET dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de PARIS, représenté par son Syndic, le Cabinet EFGTP-HASSLER, dont le siège social est 1, rue Lavoisier, 75008 PARIS,

### Ayant pour avocat :

Maître Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY, Avocat au Barreau de PARIS, 10, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS.

### A l'encontre de :

Monsieur Henrique MARTIN, né à SUCY-EN-BRIE le 3 juin 1974, célibataire, demeurant Ferme de Sansalle , 77170 BRIE-COMTE-ROBERT ;

### Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS le 24 juin 2016, signifié le 11 juillet 2016 et définitif,
- Un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 15 septembre 2016 et portant sur le bien suivant : dans un immeuble sis 22, rue Gustave Courbet, 75016 PARIS, cadastré DW n°142, pour une contenance de 1 are et 97 centiares, le lot 33, soit un logement au rez-de-chaussée sur cour comprenant une chambre et une cuisine et les 23/1.023<sup>èmes</sup> des

parties communes générales, ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété, d'un état descriptif de division établi par acte de Maître LE ROSSIGNOL, Notaire à PARIS, le 30 mars 1998, publié au SPF de PARIS 8 le 27 mai 1998, volume 1998 P n°3385,

Ces biens appartiennent à Monsieur Henrique MARTIN par suite de l'acquisition qu'il en a fait selon acte de Maître LASO-FERRARI, Notaire à TRIEL-SUR-SEINE, le 14 octobre 2011, acquis du Syndicat des Copropriétaires du 22 rue Gustave Courbet. Ledit acte a été publié le 7 décembre 2011, volume 2011 P n°7932.

- Des articles R322-2 et suivants du décret 2012-783 du 30 mai 2012

Ne sachant pas si le lot était occupé, Maître LEMAISTRE-BONNEMAY, qui représente le Syndicat des Copropriétaires, a déposé une requête et a obtenu une ordonnance pour permettre de dresser un PV DESCRIPTIF préalable à l'adjudication.

Cette ordonnance a été rendue le 9 décembre 2016 et me permet de faire ouvrir les portes par tel serrurier de mon choix, avec l'assistance de la force publique ou des personnes désignées à l'article 142-1 du CPCE.

Suivant cette ordonnance, la décision précédente et le commandement valant saisie immobilière,

*Je, Christine LOUVION, Huissier de Justice Associé au sein de la S.C.P. Jean-Paul LOUVION, Pascal LOUVION, et Christine LOUVION, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, demeurant 7, rue Sainte-Anastase 75003 PARIS, soussignée,*

Me suis transportée ce jour, **MARDI VINGT JUIN 2017 à 9 h 10**, dans un immeuble 22, rue Gustave Courbet, 75016 PARIS, et dans le lot n°33, soit « un logement au rez-de-chaussée sur cour comprenant une chambre et une cuisine, ledit lot correspondant à l'ancienne loge de la concierge ».

Où là étant, assistée de :

- Monsieur Florian MINOT, Etablissement MINOT SERRURIER,
- Monsieur Philippe RUIZ, témoin,
- Madame Yudemis GARCIA CUTINO, Témoin,
- Monsieur AFID, diagnostiqueur chez IMMOPARTNER,

Personne ne répondant à mes appels réitérés, j'ai glissé sous la porte copie de la requête et de l'Ordonnance me commettant.

Puis j'ai fait procéder à l'ouverture forcée en vertu de l'ordonnance.  
L'ouverture a été réalisée sans dégâts.

Là étant, je constate que les lieux sont totalement vides et à l'état brut.

Il s'agit d'une pièce qui dessert sur la droite un petit couloir, lequel dégage une ancienne pièce d'eau.

Les murs sont déshabillés.

Le sol est en mauvais état.

La pièce est inhabitée et inhabitable en l'état.

Il ne demeure que le ballon d'eau chaude suspendu sur des murs déshabillés.  
Le tout est à l'état brut.

Je relève la trace de la destruction d'une cheminée dans la pièce principale.

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux battants donnant sur la cour.

L'ancienne pièce d'eau, coin cuisine, donne sur la courette local-poubelles.  
Elle est éclairée par une fenêtre dont un carreau est cassé.

A la fin de mes opérations la porte a été refermée à clé.

**Caractéristiques de l'immeuble :**

Bâti en 1882, le 22 rue Gustave Courbet est un immeuble érigé sur 6 étages.

Le 22 rue Gustave Courbet est situé à 401 m de la station "Rue de la Pompe".

•

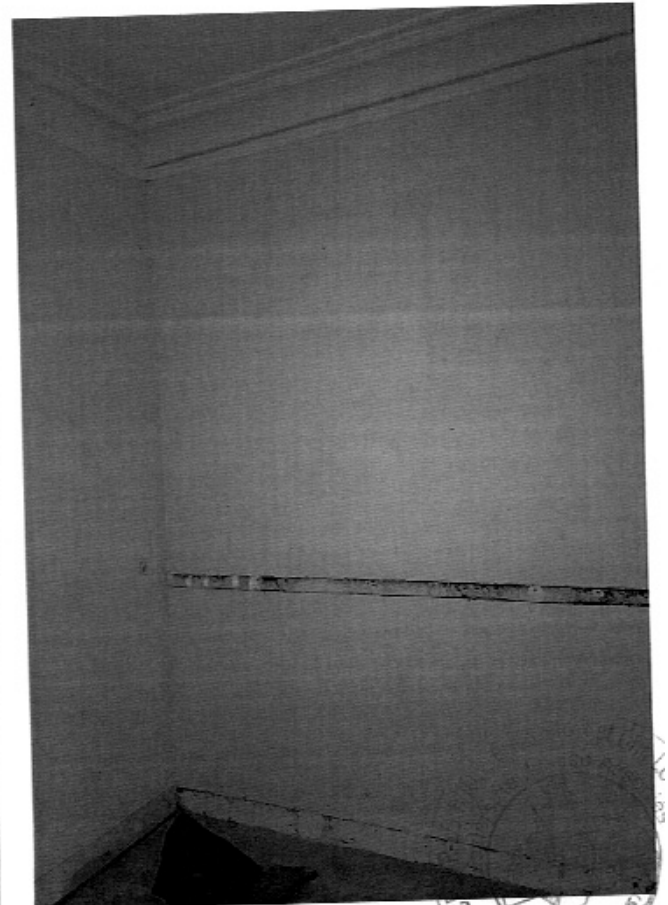
*J'ai annexé au présent Procès-verbal de constat dix-huit photographies qui sont le reflet exact de mes constatations.*

**Telles sont mes constatations.**

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET REDIGE  
LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR  
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

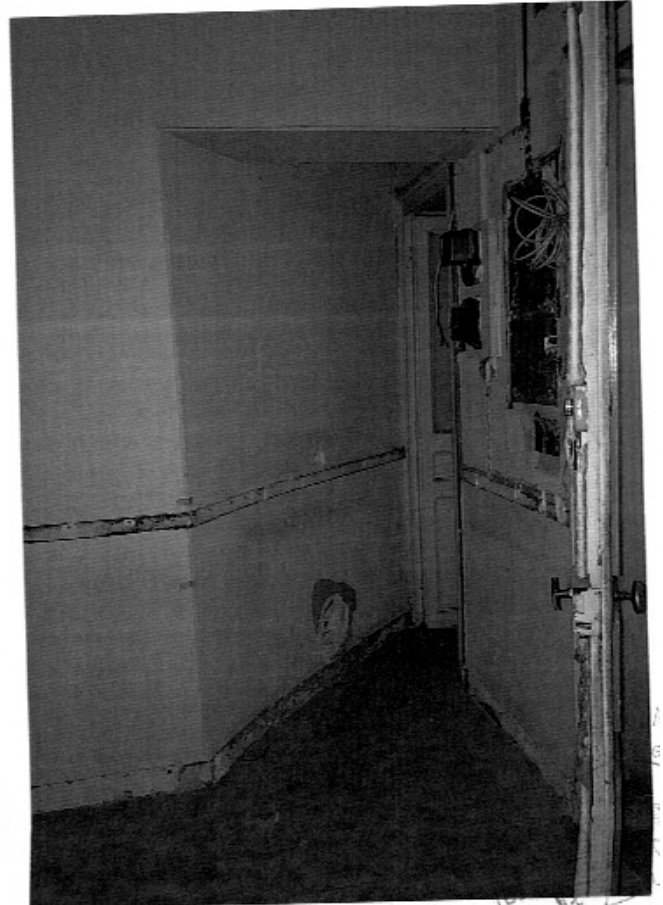
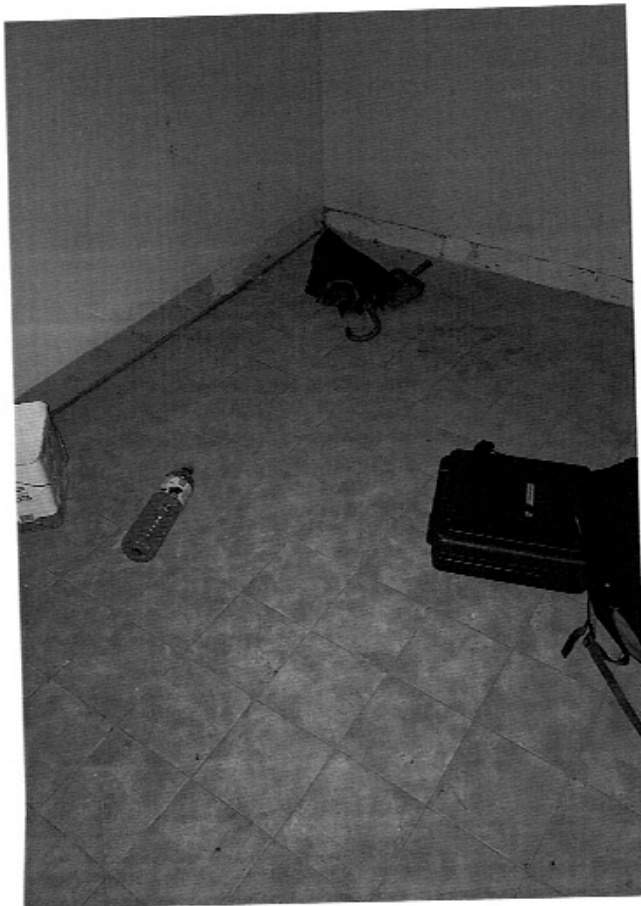
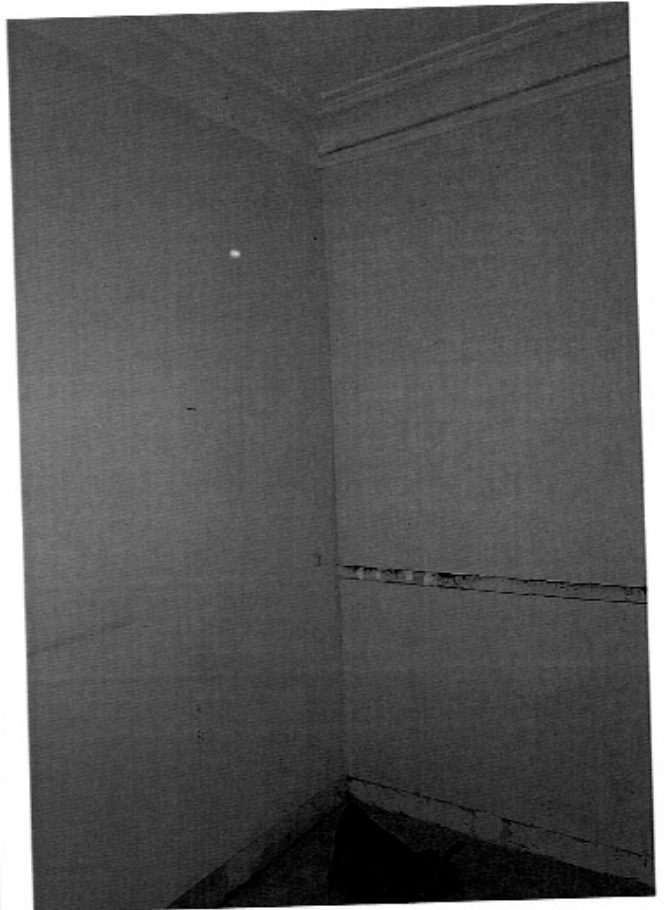


**Christine LOUVION**  
Huissier de Justice Associé



233 \* 7, rue Ste-Anastase - P.  
HUISSIER DE JUST.





7 rue Ste-Anast

